

LE DERNIER PROVENÇAL

Journal Quotidien d'Union Nationale

N° 13.925 — QUARANTIÈME ANNÉE — MARDI 23 MARS 1915

LE NUMÉRO 5 CENTIMES

75, Rue de la Darse, 75 — Marseille

ABONNEMENTS
Marseille, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Gard et Basses-Alpes..... 6 fr. 9 fr. 12 fr. 17 fr. 20 fr.
Autres départements et l'Algérie..... 6 fr. 11 fr. 17 fr. 20 fr.
Étranger (Union postale)..... 9 fr. 17 fr. 30 fr.
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois et sont reçus à l'Administration du Journal et dans tous les Bureaux de Poste

ANNONCES
Annonces Annonces, la ligne : 1 fr. — Réclames : 1.75 — Faits divers : 1.50
Après Chronique Locale, la ligne : 5 fr. — Chronique Locale : 10 fr.
Les insertions sont exclusivement reçues
A Marseille : Chez M. G. Allard, 81, rue Pavillon, et dans nos bureaux
A Paris : A l'Agence Havas, 8, place de la Bourse, pour la publicité extra-régionale

Les Pensions de Guerre

Nous avons demandé, à propos des pensions de guerre, que l'on ne fut pas attendre trop longtemps aux ayants droit le paiement des sommes qui leur sont dues. Et nous avons noté l'avis dans ce sens exprimé par la Commission des pensions civiles et militaires de la Chambre. La même Commission, ainsi que les journaux l'ont annoncé, vient d'approuver « une proposition de l'Administration de la Guerre demandant que les veuves et orphelins de militaires décédés n'attendent pas la fin de la guerre pour faire liquider leurs droits à la pension, mais que les demandes de pension soient adressées aux sous-intendants militaires le plus tôt possible ». Il résulte donc de cette communication que l'on va faire toute diligence pour liquider les pensions de guerre. Et cela est très bien.

Mais, — car il y a un mais, — une question accessoire se pose à ce sujet. « Les veuves des soldats tués à l'ennemi qui touchent l'allocation journalière (1 fr. 25 par jour, 0 fr. 50 par enfant), nous écrit-on, continueront-elles à toucher cette allocation lorsque leur pension sera liquidée ? Si non, je ne vois pas le bénéfice que pourrait retirer une veuve de soldat mère de famille de se faire liquider cette pension au plus tôt (563 francs par an). Elle aura plus de bénéfice à toucher l'indemnité journalière. » En effet, si nous prenons l'exemple d'une veuve mère de trois enfants au-dessous de seize ans, nous voyons qu'elle touche à l'heure actuelle 2 fr. 75 par jour, ce qui lui assure plus de mille francs par an, alors qu'elle ne toucherait que 563 francs de pension. Et la différence à son préjudice serait naturellement d'autant plus sensible que le nombre des enfants serait plus élevé. Il y a là un point de détail qui mérite d'attirer l'attention des pouvoirs publics.

L'avis de la Commission des pensions civiles et militaires dont nous parlions tout à l'heure ne se bornait pas à demander de hâter la liquidation des pensions ; il proposait en outre de « suspendre la jouissance des arrérages de la pension pendant la durée des hostilités si la veuve ou les orphelins touchent une dérogation de solde ou de traitement, ou une allocation, dont le cumul serait incompatible avec le bénéfice de la pension ». Aux termes de cette proposition, il semble donc que la faculté serait laissée à la veuve mère de famille de toucher pendant la durée des hostilités l'allocation plutôt que la pension. Et c'est ce que les veuves mères de plusieurs enfants pourraient faire conformément à leurs intérêts les plus légitimes.

Mais il importe de régler la question d'une façon plus précise et plus légale pour l'avenir, et par avenir nous entendons non pas seulement la durée des hostilités mais aussi la période qui suivra. Or, la solution, ici, est toute simple : elle consiste à proportionner les pensions aux charges des familles. Au lieu d'être uniforme pour chaque grade, la pension serait majorée proportionnellement au nombre des enfants.

M. J.-L. Breton, député du Cher, faisait connaître il y a quelques jours que le groupe des familles nombreuses, adoptant à l'unanimité la proposition élaborée par sa Commission d'étude, sur l'initiative de MM. Landry et Calfort, demandait que l'Etat accordât une majoration de 180 francs par an et par enfant de moins de dix-huit ans au delà du deuxième, le bénéfice de cette disposition devant être accordé à tous les titulaires de pensions et de secours dont le titre a pris naissance depuis le 1^{er} août 1914. Ce serait quelque chose. Mais ce ne serait pas suffisant encore.

La proposition de M. Louis Puech, député de Paris, est beaucoup plus large : elle tend à la fois à augmenter le taux des pensions et à accorder des majorations plus importantes selon le nombre des enfants.

« La pension annuelle que je propose pour les soldats est de 1.200 francs lorsque l'incapacité est permanente et absolue, explique M. Puech. Si l'incapacité est permanente, mais seulement partielle, la pension varie de 100 à 1.100 francs, suivant le degré et la mesure dans lesquels la santé a été altérée et la capacité de travail diminuée. La veuve aurait 600 francs par an ; chacun des enfants aurait, cumulativement avec elle, 200 francs par an jusqu'à la majorité. En aucun cas, le total des rentes ne devrait d'ailleurs dépasser 1.200 francs. Enfin, lorsqu'il n'y a ni veuve ni enfant, on accorderait une rente très modique aux ascendants qui étaient en fait à la charge du soldat mort sous les drapeaux. » Et il conclut qu'il n'y a contre sa proposition qu'une objection sérieuse : la dépense. Mais, écrit-il, « outre que la France sera toujours assez riche pour payer sa gloire, on ne saurait méconnaître qu'il s'agit ici de la plus sacrée de toutes les dettes ».

La dette sacrée : c'est le titre même que nous donnions il y a quelques semaines déjà à un article consacré à cette question de pensions de guerre. Oui, il s'agit bien d'une dette sacrée. Nos braves soldats auront noblement et

largement payé de leur sang : quand bien même l'Etat payerait de tout son argent, il ne serait pas près d'être quitte envers eux.

CAMILLE FERDY.

PROPOS DE GUERRE Avertissement

Le Conseil de guerre de Marseille a condamné, samedi, un civil à un an de prison pour propagation de fausses nouvelles. N'ayant pas assisté aux débats, j'ignore le genre de « canard » qu'avait colporté le dit personnage, mais il est certain qu'il ne devait pas être rassurant pour le public français.

Ainsi, après huit mois de guerre, huit mois de discipline patriotique imposée par les circonstances, il ne conviendrait jamais que le châtiment qu'on lui a appliqué, encore que sévère, est juste. « Je ne suis pas un malfaiteur, pense-t-il sans doute, je n'ai commis aucun délit. Que me reproche-t-on ? D'avoir parlé, mais tout le monde parle. On ne peut pas empêcher les gens de parler ».

« Et le « monsieur bien renseigné », le détenteur des « fin tuyaux », le « type qui est long », voilà qui est reluisant ! On arrive au bar, au café, au cercle ou ailleurs et tout aussitôt la compagnie vous pose la terrible

question : « Eh bien ! quoi de nouveau ?... Vous devez savoir un tas de choses vous qui avez des amis partout ».

Peu de gens ont la force de résister à cette invitation qui chatouille si agréablement la vanité. Dame, on tient à sa réputation. On parle. Si l'on ne sait rien de plus que ce que tout le monde sait, ma foi on invente et l'on invente sur le mode pessimiste, parce que les mauvaises nouvelles trouvent toujours plus de créance que les bonnes.

Il serait évidemment assez simple d'avouer franchement qu'on ne sait rien, mais c'est presque aussi pénible, aussi humiliant que d'avouer qu'on s'est trompé, quand cela vous arrive.

C'est à cause de cet amour-propre et de cette vanité ridicule que naissent et grossissent les mille potins plus fantastiques les uns que les autres, qui créent, à la longue, dans le public une nervosité et une défiance dangereuses autant qu'injustifiées.

Puisse donc la rigueur de cette première condamnation servir d'avertissement aux huribourbes dont la seule raison, le seul bon sens ne suffit pas à retenir la langue.

ANDRÉ NÉGIS.

La Politique extérieure du Japon

Tokio, 22 Mars.
Profitant des derniers jours de la campagne électorale qui doit se terminer le 25 mars, le comte Okuma, président du Conseil, parcourt le pays à la manière américaine, faisant de nombreux discours de la voiture du train qui le transporte.

Dans un de ces discours, il a dit que la critique par l'opposition de la politique extérieure du gouvernement avait fait mauvaise impression à l'étranger, surtout en ce qui concerne les négociations actuellement pendantes entre le Japon et la Chine. Le comte Okuma estime toutefois qu'avec un peu de temps et de patience tous les actes du Japon apparaîtront justifiés.

LA GUERRE EN ORIENT L'ATTAQUE DES DARDANELLES

— Communiqué officiel anglais —
Londres, 22 Mars.
L'Amirauté fait le communiqué officiel suivant :

« Le temps défavorable a interrompu les opérations dans les Dardanelles. Par suite de l'impossibilité d'exécuter des reconnaissances par hydroaéroplanes, on n'a pu constater l'étendue des dégâts causés aux forts par les bombardements du 19 mars.

Il ne faudrait pas concevoir des craintes à cause des pertes provoquées par les mines flottantes, pertes qui ont empêché que l'attaque ne fût poussée jusqu'à sa conclusion le jour même.

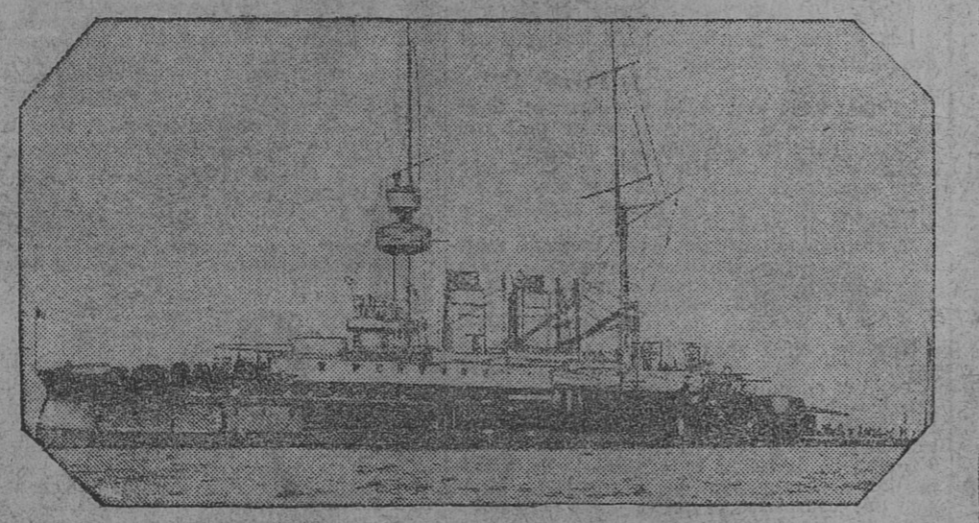
Le pouvoir de la flotte de dominer les forts par la supériorité de son feu semble établi. Il faudra faire face à d'autres dangers et à des difficultés de genre divers, mais rien n'est arrivé qui puisse

elles comme des calamités imprévues qui accompagnent forcément une entreprise aussi hasardeuse.

On procède, sur place, à des réparations provisoires qui lui permettront de se rendre par ses propres moyens à Malte, où les réparations définitives seront effectuées.

Les réparations ne demanderont que peu de temps, et bientôt le *Gaulois* pourra reprendre sa place comme unité de combat.

Le rôle des flottes alliées
Londres, 22 Mars.
Le *Daily Mail*, dans un article, est d'avis que, jusqu'ici, les pertes des Anglais dans les Dardanelles ne sont pas lourdes. Il estime que la courageuse marine française souffrit plus durement, car, par un coup cruel de



Le « Henri-IV » qui a été désigné pour coopérer à l'action navale dans les Dardanelles

la fortune, le *Bouvet* sombra avec une partie de son équipage.

On remplacera difficilement ces matelots exotiques, mais on peut se consoler à la pensée que ces hommes sont morts pour une cause noble, dans la splendeur de la jeunesse, et ont gagné, par leur bravoure, l'admiration du monde.

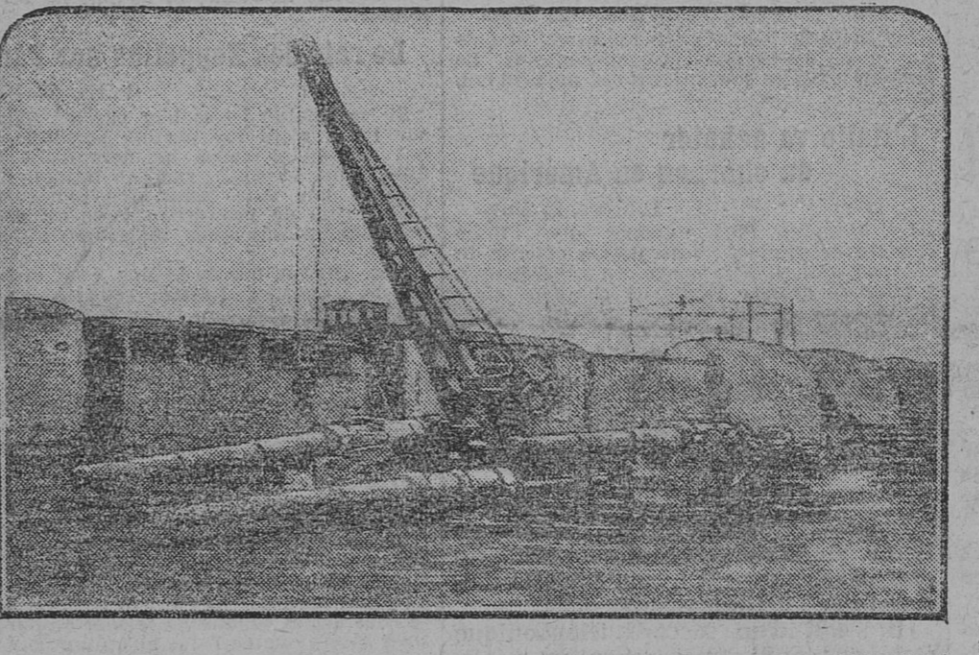
Le *Times*, dans un de ses articles, dit, de son côté, qu'il faudra payer assez cher la prise des Dardanelles. Il adresse l'expression de sa sympathie la plus profonde pour notre très large mesure, la tâche laborieuse qui consiste à convoier des bateaux de commerce ou à poursuivre les vaisseaux ennemis, tâche dont nous attendons peu de chose, sinon quelques résultats occasionnels.

Les Amirautes française et anglaise sont complètement d'accord sur le but à atteindre aux Dardanelles. Elles ont remplacé immédiatement les cuirassés qui ont subi des avaries.

La chute de Constantinople entraînera la disparition presque certaine des Turcs comme combattants. L'effet moral d'un pareil événement sera incalculable.

Par ailleurs, nous donnerons à la Russie la libre entrée dans la Méditerranée, dont elle a besoin pour se procurer les marchandises qui lui sont nécessaires. En attendant, l'œuvre la plus pressante des alliés est toujours en France et en Belgique. Rien de ce qui se passe ailleurs ne doit nous détourner de la tâche principale, qui est de chasser les Allemands au delà du Rhin, et plus loin.

LA GUERRE En Argonne, de sérieux échecs sont infligés à l'ennemi PRZEMYSL A CAPITULÉ



Des canons de marine sont débarqués dans une gare du front

Pétrograde, 22 Mars.
On a inauguré hier, en présence de l'ambassadeur de France, l'hôpital municipal, auquel a été donné le nom du président de la République française.

Communiqué officiel L'Action russe

Paris, 22 Mars.
Le gouvernement fait, à 15 heures, le communiqué officiel suivant :

Au nord d'Arras, à Notre-Dame-de-Lorette, une contre-attaque allemande nous avait repris, avant-hier soir, quelques éléments de tranchées. Nous les avons reconquis hier.

A La Boisselle (nord-est d'Albert) la guerre de mine continue. Après avoir fait exploser une galerie ennemie, nous avons occupé la plus grande partie de l'entonnoir.

Reims a reçu, dans la journée de dimanche, une cinquantaine d'obus.

En Argonne, nous avons infligé à l'ennemi deux sérieux échecs. Près de Bagatelle nous avons fait exploser trois mines et deux de nos compagnies ont enlevé d'assaut une tranchée allemande où elles se sont maintenues malgré une forte contre-attaque. A cinq cents mètres de là, l'ennemi, après avoir fait exploser deux mines, s'est précipité à l'attaque sur un front de deux cent cinquante mètres environ. Après un corps à corps très chaud, les assaillants ont été rejetés, malgré l'arrivée de leurs renforts. Notre artillerie les a pris sous son feu pendant qu'ils se repliaient, et leur a infligé de très grosses pertes.

La retraite allemande
Pétrograde, 22 Mars.
Les Allemands, en retraite de Memel et Taurgen, continuent à garder une attitude passive.

Sur certaines routes de la province de Souvalki, on note une certaine poursuite. L'ennemi, les Allemands ont laissé de nombreuses preuves de la hâte avec laquelle ils ont effectué leur repliement.

La journée du 20 mars a été calme autour d'Ossowicz. Il est possible que la tempête de neige ait entravé le combat d'artillerie.

Dans les environs de Prasnich, nos tranchées ne sont parfois distantes que de 200 ou 300 pas de celles de l'ennemi.

Notre artillerie a infligé aux Allemands de grosses pertes dans la région du village de Mikhot.

Le 19 mars, outre un aéroplane, trois halions montés par des officiers et des soldats se sont envolés de Przemysl, mais à la suite d'un changement dans la direction du vent, ils ont été portés vers le nord. Les aviateurs ont atterri à Sokal, à Brest-Litovsk et Kamonitz-Litsh, où ils ont été capturés par la population.

Les Autrichiens du Trentin se rendent aux Russes
Venise, 22 Mars.
Suivant un télégramme de Verone, des compagnies entières d'infanterie autrichienne, principalement composées de recrues du Trentin, se sont rendues aux Russes sans offrir de résistance, de connivance avec leurs officiers.

Le siège de Przemysl touche à sa fin
Pétrograde, 22 Mars.
On considère ici la prise de 20.000 obus par jour, tirés par la forteresse de Przemysl, et qui précède la fineste sortie autrichienne, comme le dernier regain passager de vigueur avant l'effondrement final de l'offensive ennemie.

Le feu était dirigé surtout dans la direction du nord et du sud, tandis que la sortie eut lieu dans la direction de l'est.

Les Russes se sont avancés déjà à une ou deux verstes des forts. Leurs pertes sont inférieures à une centaine d'hommes par jour. Un aéroplane autrichien a été vu volant dans la direction de Cracovie ; il portait des documents importants qui provenaient de la garnison.

La tentative des Russes a toujours été ne pas risquer des pertes sérieuses pour s'emparer de Przemysl.

Après la capitulation de la ville, ils comptent avancer simultanément sur Cracovie et sur la Honza.

Une dépêche de Lemberg annonce l'arrivée dans cette ville de 6.000 prisonniers, faits dans les combats autour de Przemysl.

Les combats livrés de Myslenitz, vers le sud, jusqu'à Kadsilo, qui est à 15 kilomètres d'Ostrolenka, ont été très acharnés.

Les Allemands ont attaqué en formations de plus serrées que sont arrivés jusqu'aux barrières de fil de fer où les mitrailleuses les ont fauchés. Ils se sont servis d'un nouveau genre d'obus qui éclairaient le champ de bataille.

Przemysl a capitulé

— Communiqué du grand état-major russe —
Pétrograde, 22 Mars.

Ce matin, 22 mars, la forteresse de Przemysl s'est rendue à nos troupes. Un « Te Deum » de grâce a été célébré au quartier général du généralissime, en présence de l'empereur, du généralissime grand-duc Nicolas et de tout l'état-major.

L'invasion russe a démolisé l'ennemi

Paris, 22 Mars.
Le correspondant particulier du Journal à Varsovie télégraphie :

« D'après des renseignements sûrs qui nous parviennent, la nouvelle de l'incursion des Russes en Prusse orientale jusqu'à 28 verstes de Tilsit a produit chez les Allemands un sentiment d'accablement. Ils sentent l'impossibilité de contenir longtemps encore cet ennemi dont les escadrons ou les bataillons renaissent toujours. Aussi bien, le moral semble baisser assez rapidement chez nos ennemis.

« On vient de voir, près de Miawa, une charge inattendue des cosaques produire un panique épouvante parmi eux. On constate aussi, sur tout le front, l'augmentation du nombre des déserteurs.

« Des fugitifs racontent qu'à Souvalki, sous les yeux des Allemands, gisant, privés de tout secours médical, de nombreux blessés russes.

« Un spectacle réconfortant du meilleur augure est l'arrivée dans les casernes de la classe 1915. Elle est très belle et montre un excellent moral. Nos ennemis vont commencer à sentir le poids harassant des impuissables ressources russes en matériel humain. »

Le retour du général Pau A Kieff

Kieff, 22 Mars.
Le général Pau est arrivé à Kieff. Il a rendu visite au chef de la circonscription militaire, le général Trozky, et a été ensuite reçu et retenu à déjeuner par les grandes duchesses Anastasia et Miliza Nikolaïevna.

Le général s'est rendu ensuite à Laure, où il s'est arrêté devant le tombeau du héros de la petite Russie, Iskra Koltchouby, et devant le tombeau de M. Stolybine.

Il a visité aussi la cathédrale Sainte-Sophie, l'église Saint-André et le cloître de l'Intercession de la Vierge, où la supérieure l'a salué en français.

Le général Pau, accompagné par les grandes-duchesses, est entré dans la salle des blessés du cloître, où il a remis 150 roubles aux opérateurs pour leur traitement.

Il a reçu de la part des autorités militaires et civiles, ainsi que des membres de la colonie française, l'accueil le plus chaleureux.

La certitude du général dans la victoire des alliés

Varsovie, 22 Mars.
Le général Pau a déclaré à un rédacteur du *Courrier Varsovien* qu'après sa visite sur le front de l'armée russe, la certitude de la victoire des alliés est encore affirmée davantage. Il a prié le rédacteur de le répéter aux Polonais, à qui cette victoire portera bonheur et créera un ère nouvelle pour l'histoire de leur pays.

Le retour des grands blessés La France remercie la Suisse des soins dont elle les a entourés

Berne, 22 Mars.
L'ambassadeur de France a adressé au Conseil Fédéral la profonde reconnaissance du gouvernement de la République française pour les soins et les attentions qui ont entouré, sur le territoire suisse, les officiers et les soldats français grièvement blessés qui ont été rapatriés de Constance à Lyon par la Croix-Rouge suisse.

Dans les Flandres Les succès anglais à Saint-Eloi

Londres, 22 Mars.
Le témoin oculaire anglais fait le récit suivant des succès obtenus par nos troupes dans les Flandres :

« Depuis la dernière action, à Saint-Eloi, il n'y a eu pour ainsi dire aucune activité sur notre front.

« Les Allemands ont pénétré dans le village le dimanche 14, après un combat d'artillerie des plus violents. Notre contre-attaque a commencé le 15 mars, à 9 heures 30 du matin, et tout d'abord nous avons remporté un succès partiel, les Allemands gardant le village en leur possession. Mais, après un nouvel effort fait deux heures plus tard, nous avons réussi à chasser l'ennemi du village, qui est resté entre nos mains.

« La lutte a été particulièrement sanglante dans Saint-Eloi. Les Allemands y avaient élevé, dans chaque rue, des barricades défendues par des mitrailleuses. Il nous a fallu les prendre d'assaut. Une après l'autre, nos hommes revenant sans cesse à la charge, sans se soucier de leurs pertes.

« Pendant la journée du 15 mars, les Allemands ont fait un dernier effort pour reprendre le terrain qu'ils avaient perdu, mais la tentative n'a pas été poussée à fond. L'ennemi n'y a employé que 200 hommes, dont très peu ont réussi à s'échapper.

leurs hommes de franchir les obstacles sans être obligés de se masser dans les passages resserrés ou défilés.

En Belgique

Les Belges protestent contre l'appel nominal

Amsterdam, 22 Mars. Une dépêche envoyée de Berlin à Bruxelles dit qu'à l'occasion de l'appel nominal fait par les autorités allemandes à Terenath, un groupe de Belges voulurent se porter à des voix de fait contre les honneurs militaires qui leur étaient réservés; ceux-ci, conformément à leur devoir, employèrent leurs armes contre les meneurs, dont deux furent tués et cinq blessés.

Les Allemands fortifient toujours Zeebrugges

Londres, 22 Mars. Le Daily Telegraph reçoit de son correspondant de Rotterdam la dépêche suivante, en date du 21 mars: « Des voyageurs qui rentrent en Hollande annoncent que les Allemands s'occupent toujours fébrilement de fortifier Zeebrugges, et à maintenir l'apparence d'une base navale très forte. Les dégâts causés par les alliés sont complètement réparés. Les mêmes voyageurs racontent avoir vu avant leur départ, arriver un avion allemand qui venait de la direction de l'Angleterre. Il paraissait avoir été atteint par des obus. On portait une attaque sur la côte anglaise, et que plusieurs avions ne seraient pas rentrés ».

La Guerre en Orient Dans le Caucase

Pétrograde, 22 Mars. L'état-major de l'armée du Caucase fait le communiqué officiel suivant: « Le 20 mars, nos troupes ont repoussé avec succès les tentatives faites par les Turcs dans la région du littoral pour prendre l'offensive. Dans la région de Tchokrokh, les Turcs, après un combat, ont été rejetés vers Artvin. Dans la région entre Ardahan et Oltu, les éléments turcs ont été semblablement repoussés vers Oust. Un combat s'est également livré dans la vallée de Chkert, entre nos troupes et celles des Turcs. Nous avons occupé, après la lutte, deux points importants. Les Turcs ont été mis en fuite. »

L'intervention de la Roumanie

Londres, 22 Mars. Le correspondant du « Morning Post » à Berne télégraphie à la date du 21 mars: « Je viens d'avoir une longue conversation avec un homme d'Etat roumain qui a quitté Bucarest mercredi. « Ce haut personnage m'a assuré que les 600.000 hommes de troupes roumaines sont absolument prêts à entrer en guerre. « La Roumanie a des raisons, que je ne peux pas indiquer, pour vouloir attendre encore quelque temps avant d'intervenir, mais il est certain qu'elle devra prendre part à la lutte parce qu'il y va de son existence. « Le même homme d'Etat dit que l'accueil fait au général Pau a été magnifique. L'enthousiasme de toutes les classes du peuple roumain ne connaissait pas de mesure. »

La guerre des blocus

LE BLOCUS DE L'ANGLETERRE

Un vapeur anglais coulé

Londres, 22 Mars. Un sous-marin allemand a torpillé et coulé, au large de Beachy-Head, hier après-midi, le vapeur Cantinor, allant de Newcastle à Gènes. L'équipage, composé de trente-quatre hommes, a été sauvé.

Que fera la Hollande ?

Londres, 22 Mars. On annonce de Rotterdam au Daily Mail que, selon le Telegraph, d'Amsterdam, la saisie du Batavier-V-5 aura pour résultat probable que la Hollande n'aura pas d'approvisionnements en Allemagne. Le correspondant du Daily Mail ajoute que les Hollandais ne sauraient comprendre comment l'Allemagne peut justifier son action, qu'elle n'y a pas déclaré les vivres contrebande de guerre. Plusieurs négociants qui, jusqu'ici, étaient germanophiles, ont complètement changé d'opinion.

LE BLOCUS DE L'AUTRICHE

Le commerce interrumpu entre l'Italie et la Dalmatie

Milan, 22 Mars. Le Corriere della Sera reçoit d'Ancone la dépêche suivante: « A la suite de dispositions prises par la flotte anglo-française, le commerce a été interrompu entre l'Italie et la Dalmatie. Le commandement de la flotte a, en effet, averti que seraient arrêtés sur l'Adriatique les navires quelle que soit leur nationalité, qui transporteront vers l'Autriche ou apporteront d'Autriche des marchandises quelconques. En conséquence, la société Puglia, en continuant ses services de navigation vers la côte austro-hongroise, se bornera au transport des passagers. »

En Allemagne

La population se plaint des difficultés de la vie

Paris, 22 Mars. Le journal Die Badagische Zeitung, de Berlin, publie les déclarations suivantes d'un instituteur: « J'avais donné à mes élèves de 5^e classe,

comme devoir à faire à la maison la rédaction d'une lettre supposée écrite à un soldat au front. Je comptais bien que les familles des enfants y collaboreraient. Or, dans toutes les compositions, ce n'étaient que plaintes. « Il n'y a plus de pain à Berlin, les pommes de terre se font rares, les beurres deviennent de plus en plus rares, les mesures de famille ne savent plus comment nourrir les enfants, etc. »

« Pas de pain aujourd'hui »

Amsterdam, 22 Mars. Le Vorwaerts dit que c'est avec la plus grande difficulté qu'on peut acheter du pain à Cologne, où plusieurs boulangeries ont été fermées par suite de la pénurie de farine.

Les socialistes et le budget

Amsterdam, 22 Mars. Le Vorwaerts attribue cet état de choses plutôt au système défectueux de la distribution, qu'au manque véritable de pain.

La cinquième arme italienne

Rome, 22 Mars. Pendant les dernières semaines, 220 soldats italiens ont reçu leur brevet de pilote.

Les sous-marins italiens

Rome, 22 Mars. La flotte italienne s'est renforcée, depuis six mois, de 20 nouveaux sous-marins. Le nombre total des sous-marins est, aujourd'hui, de 46.

L'Italie et la Guerre

La cinquième arme italienne

Rome, 22 Mars. Pendant les dernières semaines, 220 soldats italiens ont reçu leur brevet de pilote.

Les sous-marins italiens

Rome, 22 Mars. La flotte italienne s'est renforcée, depuis six mois, de 20 nouveaux sous-marins. Le nombre total des sous-marins est, aujourd'hui, de 46.

L'Italie va acheter du charbon en Amérique

Londres, 22 Mars. Le Morning Post annonce que l'Italie éprouve de grandes difficultés à obtenir du charbon gallois. Elle songe, en conséquence, à faire de grands achats de charbons américains.

Un espion écoutait les conversations téléphoniques officielles

Milan, 22 Mars. Le « Secolo » publie une dépêche de Rome, annonçant que les autorités procèdent actuellement à une enquête touchant une affaire mystérieuse.

Allemands et Autrichiens quittent hâtivement l'Italie

Rome, 22 Mars. Les consuls allemands et autrichiens en Italie ont conseillé à leurs nationaux de quitter le pays aussi rapidement que possible.

Un avion allemand bombarde un vapeur hollandais

Ymuiden, 22 Mars. Le vapeur hollandais « Zeevribgen » a déclaré qu'un avion allemand lui a lancé deux bombes sans l'atteindre.

Le « Macédonia » aurait été capturé

Barcelone, 22 Mars. On mande de Madrid, le 18, au Diario, d'après des bruits qui circulent à l'île Ténériffe, que le vapeur allemand Macédonia, qui a disparu de Las Palmas, a été capturé par un transport anglais à la hauteur de l'île de Madère.

Un croiseur auxiliaire anglais aurait été coulé par les Allemands

Stockholm, 22 Mars. On mande de Göteborg, le 15, au Svenska Dagbladet: « En se rendant de la mer Méditerranée à la mer Baltique, le Lloyd britannique a recueilli un bateau de sauvetage appartenant au grand bateau à vapeur anglais Orosawa, qui faisait, croit-on, le service de croiseur auxiliaire et que l'on pense avoir été coulé par les Allemands. »

40.000 soldats austro-allemands sont arrivés à Trieste

Rome, 22 Mars. Le Giornale d'Italia publie une dépêche de Trieste annonçant qu'il y a eu l'arrivée de 40.000 soldats austro-allemands, qui ont défilé dans la ville.

L'Autriche craint un débarquement des Italiens à Raguse

Rome, 22 Mars. Le correspondant à Cattinè du Corriere d'Italia, télégraphie que l'Autriche a concentré un corps d'armée à Raguse, afin de s'opposer au débarquement éventuel des troupes italiennes.

L'Autriche incorpore les réformés jusqu'à l'âge de 52 ans

Rome, 22 Mars. On mande de Trieste que tous les réformés, jusqu'à l'âge de 52 ans, ont été appelés sous les armes. Les nouvelles troupes sont soumises à un entraînement afin de pouvoir être envoyées sur le théâtre de la guerre au premier avis.

L'Autriche cherche à gagner du temps

Rome, 22 Mars. Un officier autrichien, originaire des provinces « irredentes », ayant réussi à gagner l'Italie, a fait au correspondant du Resto del Carlino, les déclarations suivantes: « Le fait de commencer à se faire sentir partout, en Autriche, l'attente du moment où les soldats désertent par centaines. Les bataillons qui attendent le signal de l'attaque dans les tranchées ne pensent qu'à se constituer prisonniers. »

Les expéditions financières de l'Etat allemand

Paris, 21 Mars. Un radiotélégramme de Berlin en date du 20 mars annonce que le montant des souscriptions à l'emprunt de guerre atteindrait six milliards.

Les rapports de la Chine avec le Japon et la Russie

Paris, 22 Mars. La légation de Chine adresse aux journaux des déclarations sur certains points de ses rapports avec le Japon et la Russie. Elle dit notamment que, avisée par la légation russe que l'attaché militaire allemand comptait se rendre en Mongolie pour faire des relevés, elle a pris immédiatement des mesures et prescrit une enquête. La légation de Chine ajoute que les négociations continuent à Pékin et qu'il y a eu un certain nombre de demandes nipponnes.

Les expéditions financières de l'Etat allemand

Paris, 21 Mars. Un radiotélégramme de Berlin en date du 20 mars annonce que le montant des souscriptions à l'emprunt de guerre atteindrait six milliards.

Les expéditions financières de l'Etat allemand

Paris, 21 Mars. Un radiotélégramme de Berlin en date du 20 mars annonce que le montant des souscriptions à l'emprunt de guerre atteindrait six milliards.

Les expéditions financières de l'Etat allemand

Paris, 21 Mars. Un radiotélégramme de Berlin en date du 20 mars annonce que le montant des souscriptions à l'emprunt de guerre atteindrait six milliards.

Les expéditions financières de l'Etat allemand

Paris, 21 Mars. Un radiotélégramme de Berlin en date du 20 mars annonce que le montant des souscriptions à l'emprunt de guerre atteindrait six milliards.

Les expéditions financières de l'Etat allemand

Paris, 21 Mars. Un radiotélégramme de Berlin en date du 20 mars annonce que le montant des souscriptions à l'emprunt de guerre atteindrait six milliards.

Les expéditions financières de l'Etat allemand

Paris, 21 Mars. Un radiotélégramme de Berlin en date du 20 mars annonce que le montant des souscriptions à l'emprunt de guerre atteindrait six milliards.

Les expéditions financières de l'Etat allemand

Paris, 21 Mars. Un radiotélégramme de Berlin en date du 20 mars annonce que le montant des souscriptions à l'emprunt de guerre atteindrait six milliards.

Les expéditions financières de l'Etat allemand

Paris, 21 Mars. Un radiotélégramme de Berlin en date du 20 mars annonce que le montant des souscriptions à l'emprunt de guerre atteindrait six milliards.

La Guerre aérienne

Un Zeppelin survole Calais

Calais, 22 Mars. Une nouvelle attaque de zeppelins a été tentée, dans la nuit de samedi à dimanche, sur Calais.

Le raid des Zeppelins sur Paris

Paris, 22 Mars. Si les bombes jetées hier par les zeppelins sur Paris n'ont tué aucune personne, elles ont néanmoins causé la mort d'une jeune fille âgée, Mme Pesson, rue des Dames. Elle a éprouvé une telle commotion par suite de l'éclatement du projectile qu'elle est décédée quelques instants après, malgré les soins prodigués.

Le raid des Zeppelins sur Paris

Paris, 22 Mars. Si les bombes jetées hier par les zeppelins sur Paris n'ont tué aucune personne, elles ont néanmoins causé la mort d'une jeune fille âgée, Mme Pesson, rue des Dames. Elle a éprouvé une telle commotion par suite de l'éclatement du projectile qu'elle est décédée quelques instants après, malgré les soins prodigués.

Le raid des Zeppelins sur Paris

Paris, 22 Mars. Si les bombes jetées hier par les zeppelins sur Paris n'ont tué aucune personne, elles ont néanmoins causé la mort d'une jeune fille âgée, Mme Pesson, rue des Dames. Elle a éprouvé une telle commotion par suite de l'éclatement du projectile qu'elle est décédée quelques instants après, malgré les soins prodigués.

Le raid des Zeppelins sur Paris

Paris, 22 Mars. Si les bombes jetées hier par les zeppelins sur Paris n'ont tué aucune personne, elles ont néanmoins causé la mort d'une jeune fille âgée, Mme Pesson, rue des Dames. Elle a éprouvé une telle commotion par suite de l'éclatement du projectile qu'elle est décédée quelques instants après, malgré les soins prodigués.

Le raid des Zeppelins sur Paris

Paris, 22 Mars. Si les bombes jetées hier par les zeppelins sur Paris n'ont tué aucune personne, elles ont néanmoins causé la mort d'une jeune fille âgée, Mme Pesson, rue des Dames. Elle a éprouvé une telle commotion par suite de l'éclatement du projectile qu'elle est décédée quelques instants après, malgré les soins prodigués.

Le raid des Zeppelins sur Paris

Paris, 22 Mars. Si les bombes jetées hier par les zeppelins sur Paris n'ont tué aucune personne, elles ont néanmoins causé la mort d'une jeune fille âgée, Mme Pesson, rue des Dames. Elle a éprouvé une telle commotion par suite de l'éclatement du projectile qu'elle est décédée quelques instants après, malgré les soins prodigués.

Le raid des Zeppelins sur Paris

Paris, 22 Mars. Si les bombes jetées hier par les zeppelins sur Paris n'ont tué aucune personne, elles ont néanmoins causé la mort d'une jeune fille âgée, Mme Pesson, rue des Dames. Elle a éprouvé une telle commotion par suite de l'éclatement du projectile qu'elle est décédée quelques instants après, malgré les soins prodigués.

Le raid des Zeppelins sur Paris

Paris, 22 Mars. Si les bombes jetées hier par les zeppelins sur Paris n'ont tué aucune personne, elles ont néanmoins causé la mort d'une jeune fille âgée, Mme Pesson, rue des Dames. Elle a éprouvé une telle commotion par suite de l'éclatement du projectile qu'elle est décédée quelques instants après, malgré les soins prodigués.

Le raid des Zeppelins sur Paris

Paris, 22 Mars. Si les bombes jetées hier par les zeppelins sur Paris n'ont tué aucune personne, elles ont néanmoins causé la mort d'une jeune fille âgée, Mme Pesson, rue des Dames. Elle a éprouvé une telle commotion par suite de l'éclatement du projectile qu'elle est décédée quelques instants après, malgré les soins prodigués.

Le raid des Zeppelins sur Paris

Paris, 22 Mars. Si les bombes jetées hier par les zeppelins sur Paris n'ont tué aucune personne, elles ont néanmoins causé la mort d'une jeune fille âgée, Mme Pesson, rue des Dames. Elle a éprouvé une telle commotion par suite de l'éclatement du projectile qu'elle est décédée quelques instants après, malgré les soins prodigués.

Le raid des Zeppelins sur Paris

Paris, 22 Mars. Si les bombes jetées hier par les zeppelins sur Paris n'ont tué aucune personne, elles ont néanmoins causé la mort d'une jeune fille âgée, Mme Pesson, rue des Dames. Elle a éprouvé une telle commotion par suite de l'éclatement du projectile qu'elle est décédée quelques instants après, malgré les soins prodigués.

Le raid des Zeppelins sur Paris

Paris, 22 Mars. Si les bombes jetées hier par les zeppelins sur Paris n'ont tué aucune personne, elles ont néanmoins causé la mort d'une jeune fille âgée, Mme Pesson, rue des Dames. Elle a éprouvé une telle commotion par suite de l'éclatement du projectile qu'elle est décédée quelques instants après, malgré les soins prodigués.

Le raid des Zeppelins sur Paris

Paris, 22 Mars. Si les bombes jetées hier par les zeppelins sur Paris n'ont tué aucune personne, elles ont néanmoins causé la mort d'une jeune fille âgée, Mme Pesson, rue des Dames. Elle a éprouvé une telle commotion par suite de l'éclatement du projectile qu'elle est décédée quelques instants après, malgré les soins prodigués.

Le raid des Zeppelins sur Paris

Paris, 22 Mars. Si les bombes jetées hier par les zeppelins sur Paris n'ont tué aucune personne, elles ont néanmoins causé la mort d'une jeune fille âgée, Mme Pesson, rue des Dames. Elle a éprouvé une telle commotion par suite de l'éclatement du projectile qu'elle est décédée quelques instants après, malgré les soins prodigués.

Le raid des Zeppelins sur Paris

Paris, 22 Mars. Si les bombes jetées hier par les zeppelins sur Paris n'ont tué aucune personne, elles ont néanmoins causé la mort d'une jeune fille âgée, Mme Pesson, rue des Dames. Elle a éprouvé une telle commotion par suite de l'éclatement du projectile qu'elle est décédée quelques instants après, malgré les soins prodigués.

Le raid des Zeppelins sur Paris

Paris, 22 Mars. Si les bombes jetées hier par les zeppelins sur Paris n'ont tué aucune personne, elles ont néanmoins causé la mort d'une jeune fille âgée, Mme Pesson, rue des Dames. Elle a éprouvé une telle commotion par suite de l'éclatement du projectile qu'elle est décédée quelques instants après, malgré les soins prodigués.

Le raid des Zeppelins sur Paris

Paris, 22 Mars. Si les bombes jetées hier par les zeppelins sur Paris n'ont tué aucune personne, elles ont néanmoins causé la mort d'une jeune fille âgée, Mme Pesson, rue des Dames. Elle a éprouvé une telle commotion par suite de l'éclatement du projectile qu'elle est décédée quelques instants après, malgré les soins prodigués.

Le raid des Zeppelins sur Paris

Paris, 22 Mars. Si les bombes jetées hier par les zeppelins sur Paris n'ont tué aucune personne, elles ont néanmoins causé la mort d'une jeune fille âgée, Mme Pesson, rue des Dames. Elle a éprouvé une telle commotion par suite de l'éclatement du projectile qu'elle est décédée quelques instants après, malgré les soins prodigués.

Le raid des Zeppelins sur Paris

Paris, 22 Mars. Si les bombes jetées hier par les zeppelins sur Paris n'ont tué aucune personne, elles ont néanmoins causé la mort d'une jeune fille âgée, Mme Pesson, rue des Dames. Elle a éprouvé une telle commotion par suite de l'éclatement du projectile qu'elle est décédée quelques instants après, malgré les soins prodigués.

Le raid des Zeppelins sur Paris

Paris, 22 Mars. Si les bombes jetées hier par les zeppelins sur Paris n'ont tué aucune personne, elles ont néanmoins causé la mort d'une jeune fille âgée, Mme Pesson, rue des Dames. Elle a éprouvé une telle commotion par suite de l'éclatement du projectile qu'elle est décédée quelques instants après, malgré les soins prodigués.

Le raid des Zeppelins sur Paris

Paris, 22 Mars. Si les bombes jetées hier par les zeppelins sur Paris n'ont tué aucune personne, elles ont néanmoins causé la mort d'une jeune fille âgée, Mme Pesson, rue des Dames. Elle a éprouvé une telle commotion par suite de l'éclatement du projectile qu'elle est décédée quelques instants après, malgré les soins prodigués.

Le raid des Zeppelins sur Paris

Paris, 22 Mars. Si les bombes jetées hier par les zeppelins sur Paris n'ont tué aucune personne, elles ont néanmoins causé la mort d'une jeune fille âgée, Mme Pesson, rue des Dames. Elle a éprouvé une telle commotion par suite de l'éclatement du projectile qu'elle est décédée quelques instants après, malgré les soins prodigués.

Le raid des Zeppelins sur Paris

Paris, 22 Mars. Si les bombes jetées hier par les zeppelins sur Paris n'ont tué aucune personne, elles ont néanmoins causé la mort d'une jeune fille âgée, Mme Pesson, rue des Dames. Elle a éprouvé une telle commotion par suite de l'éclatement du projectile qu'elle est décédée quelques instants après, malgré les soins prodigués.

Le raid des Zeppelins sur Paris

Paris, 22 Mars. Si les bombes jetées hier par les zeppelins sur Paris n'ont tué aucune personne, elles ont néanmoins causé la mort d'une jeune fille âgée, Mme Pesson, rue des Dames. Elle a éprouvé une telle commotion par suite de l'éclatement du projectile qu'elle est décédée quelques instants après, malgré les soins prodigués.

Le raid des Zeppelins sur Paris

Paris, 22 Mars. Si les bombes jetées hier par les zeppelins sur Paris n'ont tué aucune personne, elles ont néanmoins causé la mort d'une jeune fille âgée, Mme Pesson, rue des Dames. Elle a éprouvé une telle commotion par suite de l'éclatement du projectile qu'elle est décédée quelques instants après, malgré les soins prodigués.

Le raid des Zeppelins sur Paris

Paris, 22 Mars. Si les bombes jetées hier par les zeppelins sur Paris n'ont tué aucune personne, elles ont néanmoins causé la mort d'une jeune fille âgée, Mme Pesson, rue des Dames. Elle a éprouvé une telle commotion par suite de l'éclatement du projectile qu'elle est décédée quelques instants après, malgré les soins prodigués.

UN ACCORD FRANCO-BELGE

L'incorporation des jeunes gens nés en France de parents belges ou en Belgique de parents français.

Paris, 22 Mars. On nous communique l'information suivante: « Les gouvernements français et belge viennent de conclure un accord pour suspendre pendant la durée de la guerre l'application de la convention du 30 juillet 1891. Or, par cette convention, les deux gouvernements s'engagent à offrir jusqu'à l'âge de 22 ans l'inscription officielle sur les tableaux de recensement de la milice de certaines catégories de jeunes gens, notamment de ceux nés en France de parents belges, ou en Belgique de parents français, et qui, en vertu des dispositions légales, sont investis jusqu'à l'expiration de leur vingt-deuxième année d'une faculté d'option de rattachement. L'application de cette convention créait dans les circonstances actuelles un régime exceptionnel et privilégié en faveur de certaines catégories de Belges et de Français. Elle présentait, en outre, un sérieux inconvénient, en différenciant de plusieurs années l'incorporation d'un grand nombre de jeunes gens. Elle tendait à rendre plus difficile la guerre, des forces capables d'être efficacement opposées à l'ennemi, anormalement plus élevées que les deux gouvernements ont pu réunir sous les armes. En vertu de l'arrangement signé le 15 mars dernier, entre M. Davignon, ministre des Affaires militaires, et M. Klobukowski, ministre extraordinaire et ministre plénipotentiaire de la République française, l'application de la convention de 1891 est suspendue pendant la durée de la guerre. Les jeunes gens qui, jusqu'ici, n'étaient pas divisés en deux catégories: « Ceux nés en France de parents belges ou en Belgique de parents français, qui, en vertu de la convention de 1891, sont assimilés au service militaire dans les deux pays. « Les autres jeunes gens, visés par la convention de 1891, notamment ceux nés en France de parents belges, ou en Belgique de parents français, sont assimilés au service militaire dans le pays de leur naissance. Toutefois, il ne sera pas procédé à l'incorporation dans l'armée française de ceux qui auront, par un acte d'engagement volontaire, opté pour le service militaire dans le pays de leur naissance. Les jeunes gens seront dirigés sur le bureau de recrutement de leur pays, pour y être soumis à la visite médicale et incorporés, s'il y a lieu. L'arrangement du 15 mars dernier ne concerne que les obligations de milice. Il a été formellement entendu que les questions de nationalité demeurent réservées pour après la guerre, et que le service dans l'un ou l'autre pays n'implique en rien la volonté d'acquiescer à la nationalité française ou à la nationalité belge. Les consuls de Belgique en France, et la légation de France à Bruxelles, ont été officiellement avisés de ces dispositions. La nationalité demeure réservée pour après la guerre, et que le service dans l'un ou l'autre pays n'implique en rien la volonté d'acquiescer à la nationalité française ou à la nationalité belge. Les consuls de Belgique en France, et la légation de France à Bruxelles, ont été officiellement avisés de ces dispositions. La nationalité demeure réservée pour après la guerre, et que le service dans l'un ou l'autre pays n'implique en rien la volonté d'acquiescer à la nationalité française ou à la nationalité belge. Les consuls de Belgique en France, et la légation de France à Bruxelles, ont été officiellement avisés de ces dispositions. La nationalité demeure réservée pour après la guerre, et que le service dans l'un ou l'autre pays n'implique en rien la volonté d'acquiescer à la nationalité française ou à la nationalité belge. Les consuls de Belgique en France, et la légation de France à Bruxelles, ont été officiellement avisés de ces dispositions. La nationalité demeure réservée pour après la guerre, et que le service dans l'un ou l'autre pays n'implique en rien la volonté d'acquiescer à la nationalité française ou à la nationalité belge. Les consuls de Belgique en France, et la légation de France à Bruxelles, ont été officiellement avisés de ces dispositions. La nationalité demeure réservée pour après la guerre, et que le service dans l'un ou l'autre pays n'implique en rien la volonté d'acquiescer à la nationalité française ou à la nationalité belge. Les consuls de Belgique en France, et la légation de France à Bruxelles, ont été officiellement avisés de ces dispositions. La nationalité demeure réservée pour après la guerre, et que le service dans l'un ou l'autre pays n'implique en rien la volonté d'acquiescer à la nationalité française ou à la nationalité belge. Les consuls de Belgique en France, et la légation de France à Bruxelles, ont été officiellement avisés de ces dispositions. La nationalité demeure réservée pour après la guerre, et que le service dans l'un ou l'autre pays n'implique en rien la volonté d'acquiescer à la nationalité française ou à la nationalité belge. Les consuls de Belgique en France, et la légation de France à Bruxelles, ont été officiellement avisés de ces dispositions. La nationalité demeure réservée pour après la guerre, et que le service dans l'un ou l'autre pays n'implique en rien la volonté d'acquiescer à la nationalité française ou à la nationalité belge. Les consuls de Belgique en France, et la légation de France à Bruxelles, ont été officiellement avisés de ces dispositions. La nationalité demeure réservée pour après la guerre, et que le service dans l'un ou l'autre pays n'implique en rien la volonté d'acquiescer à la nationalité française ou à la nationalité belge. Les consuls de Belgique en France, et la légation de France à Bruxelles, ont été officiellement avisés de ces dispositions. La nationalité demeure réservée pour après la guerre, et que le service dans l'un ou l'autre pays n'implique en rien la volonté d'acquiescer à la nationalité française ou à la nationalité belge. Les consuls de Belgique en France, et la légation de France à Bruxelles, ont été officiellement avisés de ces dispositions. La nationalité demeure réservée pour après la guerre, et que le service dans l'un ou l'autre pays n'implique en rien la volonté d'acquiescer à la nationalité française ou à la nationalité belge. Les consuls de Belgique en France, et la légation de France à Bruxelles, ont été officiellement avisés de ces dispositions. La nationalité demeure réservée pour après la guerre, et que le service dans l'un ou l'autre pays n'implique en rien la volonté d'acquiescer à la nationalité française ou à la nationalité belge. Les consuls de Belgique en France, et la légation de France à Bruxelles, ont été officiellement avisés de ces dispositions. La nationalité demeure réservée pour après la guerre, et que le service dans l'un ou l'autre pays n'implique en rien la volonté d'acquiescer à la nationalité française ou à la nationalité belge. Les consuls de Belgique en France, et la légation de France à Bruxelles, ont été officiellement avisés de ces dispositions. La nationalité demeure réservée pour après la guerre, et que le service dans l'un ou l'autre pays n'implique en rien la volonté d'acquiescer à la nationalité française ou à la nationalité belge. Les consuls de Belgique en France, et la légation de France à Bruxelles, ont été officiellement avisés de ces dispositions. La nationalité demeure réservée pour après la guerre, et que le service dans l'un ou l'autre pays n'implique en rien la volonté d'acquiescer à la nationalité française ou à la nationalité belge. Les consuls de Belgique en France, et la légation de France à Bruxelles, ont été officiellement avisés de ces dispositions. La nationalité demeure réservée pour après la guerre, et que le service dans l'un ou l'autre pays n'implique en rien la volonté d'acquiescer à la nationalité française ou à la nationalité belge. Les consuls de Belgique en France, et la légation de France à Bruxelles, ont été officiellement avisés de ces dispositions. La nationalité demeure réservée pour après la guerre, et que le service dans l'un ou l'autre pays n'implique en rien la volonté d'acquiescer à la nationalité française ou à la nationalité belge. Les consuls de Belgique en France, et la légation de France à Bruxelles, ont été officiellement avisés de ces dispositions. La nationalité demeure réservée pour après la guerre, et que le service dans l'un ou l'autre pays n'implique en rien la volonté d'acquiescer à la nationalité française ou à la nationalité belge. Les consuls de Belgique en France, et la légation de France à Bruxelles, ont été officiellement avisés de ces dispositions. La nationalité demeure réservée pour après la guerre, et que le service dans l'un ou l'autre pays n'implique en rien la volonté d'acquiescer à la nationalité française ou à la nationalité belge. Les consuls de Belgique en France, et la légation de France à Bruxelles, ont été officiellement avisés de ces dispositions. La nationalité demeure réservée pour après la guerre, et que le service dans l'un ou l'autre pays n'implique en rien la volonté d'acquiescer à la nationalité française ou à la nationalité belge. Les consuls de Belgique en France, et la légation de France à Bruxelles, ont été officiellement avisés de ces dispositions. La nationalité demeure réservée pour après la guerre, et que le service dans l'un ou l'autre pays n'implique en rien la volonté d'acquiescer à la nationalité française ou à la nationalité belge. Les consuls de Belgique en France, et la légation de France à Bruxelles, ont été officiellement avisés de ces dispositions. La nationalité demeure réservée pour après la guerre, et que le service dans l'un ou l'autre pays n'implique en rien la volonté d'acquiescer à la nationalité française ou à la nationalité belge. Les consuls de Belgique en France, et la légation de France à Bruxelles, ont été officiellement avisés de ces dispositions. La nationalité demeure réservée pour après la guerre, et que le service dans l'un ou l'autre pays n'implique en rien la volonté d'acquiescer à la nationalité française ou à la nationalité belge. Les consuls de Belgique en France, et la légation de France à Bruxelles, ont été officiellement avisés de ces dispositions. La national

